

LA VOIX DES MÉDITERRANÉENS

Une déclaration
internationale en faveur
de la résilience littorale



**CONFÉRENCE
DES NATIONS UNIES
SUR L'OCÉAN
NICE, FRANCE 2025**

INDEX

Introduction	p. 1
1- Une urgence collective à mieux coopérer	p. 4
2- Des engagements à partager avec détermination	p. 7
3- Premières initiatives de coopération internationale et inter-collectivités pour consolider une politique méditerranéenne de résilience terre-mer	p. 10
INITIATIVE DE PROJET N°1 Un « Atlas des risques littoraux en Méditerranée »	p. 11
INITIATIVE de PROJET N°2 Les réseaux de la résilience littorale	p. 13
INITIATIVE de PROJET N°3 Biennale culturelle de la Méditerranée	p. 15
INITIATIVE de PROJET N°4 Un ERASMUS méditerranéen pour la mobilité professionnelle	p. 18
Conclusion	p. 19

« **La Voix des Méditerranéens** » est le fruit d'un processus collaboratif, un cycle d'ateliers-déclarations organisés dans quatre territoires méditerranéens.

Atelier de Marseille, France

Gestion intégrée de l'eau
23 avril 2024

Atelier d'Alexandrie, Egypte

Gestion du risque climatique dans les villes côtières
17 octobre 2024

Atelier de Nice, France

Zones littorales à haut risque
14 mars 2025

Atelier de Muğla, Turquie

Risques et culture
06 et 07 mai 2025

La Voix des Méditerranéens a été élaborée sous la coordination de l'AVITEM, avec le soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de la Métropole Nice Côte d'Azur, de la Ville de Nice, de la Région SUD – Provence-Alpes-Côte d'Azur, et en partenariat avec :

le Plan Bleu, la Commission Interméditerranéenne de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CIM-CRPM), Mediterranean Experts on Climate and environmental Change (MedECC), l'Institut de recherche pour le développement (IRD), les quatre écoles d'architecture du projet Mélimed, l'Université Côte d'Azur, Barcelona Regional, l'Agence d'Urbanisme Azurienne, le Syndicat Mixte de l'étang de Thau, la Bibliotheca Alexandrina, MedCités, la Plateforme Océan & Climat, la Municipalité de Muğla, l'Institut Méditerranéen de l'Eau, PS Eau, le Conservatoire du Littoral.

« La Méditerranée, c'est [...] mille choses à la fois. Non pas un paysage, mais d'innombrables paysages. Non pas une mer, mais une succession de mers. Non pas une civilisation, mais plusieurs civilisations superposées... Depuis des millénaires, tout conflue vers cette mer, bouleversant et enrichissant son histoire. » F. Braudel

Parler d'une culture méditerranéenne résonne en chacun d'entre-nous et renvoie à un imaginaire que nous partageons : la conscience d'un bien commun qui se construit dans l'interaction entre la mer et la terre, dans la connexion entre nos mers, nos fleuves, nos littoraux, nos paysages, nos ressources, nos cultures, nos cuisines, nos diètes, etc.

« La Voix des Méditerranéens » est un document construit collectivement lors de quatre ateliers internationaux organisés cette dernière année dans cette seule perspective. Il a pour ambition, face aux menaces qui pèsent déjà sur le climat et l'environnement de confirmer mondialement la région méditerranéenne, comme pionnière d'un rapport résilient entre terre et mer.

Face à l'accumulation des signaux inquiétants, l'interrogation et la sensibilité ont grandi indéniablement. La prise de conscience sans doute aussi, bien qu'encore trop souvent contredite par la passivité, la méconnaissance des alternatives ou plus souvent la force de l'habitude. Ceux qui portent aujourd'hui ensemble « La Voix des Méditerranéens » se présentent non seulement pleinement conscients de la menace, mais désireux d'agir sans tarder. Cette déclaration marque l'imminence de l'action, mais pas dans le désordre et la précipitation. Collectivement impérativement, sans jamais sacrifier à l'urgence la réflexion et la décision. Porté par les collectivités territoriales méditerranéennes réunies par-delà les entités étatiques, elle affirme résolument une série d'engagements et initiatives de projets prioritaires signifiants à cette échelle, modestement mais potentiellement inspirateurs à d'autres.

« La Voix des Méditerranéens », porte une triple ambition. Celle de faire vivre notre Méditerranée dans des instances mondiales, et aujourd'hui à l'UNOC. Celle d'apporter une contribution spécifique autant que générale à la feuille de route de « La Coalition des villes littorales et régions côtières du monde » par des propositions concrètes. Celle, enfin, de connecter les échelles planétaire, méditerranéenne et locale dans une unique intention : faire vivre toujours ce bien commun dans une préoccupation aussi locale qu'universelle.

1- Une urgence collective à mieux coopérer

1- UNE URGENCE COLLECTIVE À MIEUX COOPÉRER

Un rapide détour par l'Histoire rappelle, si nécessaire, à quel point la mer joue un rôle existentiel dans l'essor des civilisations méditerranéennes – phénicienne, grecque, romaine, arabe – tant d'un point de vue économique que culturel, par l'échange de biens comme des savoirs. La symbiose entre mer, côtes, arrière-pays et populations en est le moteur et le ciment.

Le présent nous confronte à une tout autre situation et à ses paradoxes. Nos espaces côtiers témoignent encore d'une richesse écologique et patrimoniale unique. Ce sont, dans le même temps des territoires de concentration économique portés par des composantes vitales telles que le tourisme, l'agriculture, les activités industrielles et portuaires ou encore une économie résidentielle active. La vulnérabilité de ce littoral face aux mutations climatiques et économiques aux ressorts anthropiques ne cesse pourtant non seulement de croître mais aussi de s'accélérer¹. Devenu souvent instrumental, notre rapport à la mer porte en lui le risque de la dévastation, voire de la disparition d'une ressource couramment encore perçue inépuisable malgré des avertissements répétés : une mer poubelle, une mer consommable à l'envi, une mer risque et une mer cimetière.

La refonte d'un futur méditerranéen, lorsque son présent conjugue de telles inquiétudes, est impérative et urgente. Elle va dépendre avant tout d'un jeu d'interactions croisées et de leur qualité. Interactions entre Homme et Nature, entre terre et mer, mais également, soulignons-le car là est notre pouvoir le plus étendu et le plus immédiat, entre territoires méditerranéens.

1. En premier lieu, la pollution sous toutes ses formes : selon un rapport du WWF (2018), la mer Méditerranée serait la plus polluée du globe, par les microplastiques et les plastiques, mais aussi par les métaux lourds, émissions de GES. En effet, la concentration en plastique y est quatre fois plus élevée que dans « l'île de plastique » du Pacifique Nord (le « 7^{ème} continent »).

En parallèle, la hausse des températures et à celle du niveau de la mer. La température de l'air a déjà augmenté de 1,5°C depuis la période pré-industrielle et celle de la mer de +0,86°C (le double de celle de l'océan global). Les projections pour le milieu du siècle sont de 2,3 à 3,6°C pour l'air et 1,2 à 1,9°C pour la mer (MedECC Special report on coastal risks, 2024). Les prévisions quant au niveau de la mer sont aussi alarmantes car nous pourrions atteindre une augmentation globale de 43 à 84cm au-dessus des niveaux actuels de l'eau d'ici 2100. A noter que si la situation se dégrade davantage en Antarctique, ces augmentations pourraient même dépasser le mètre au-dessus du niveau actuel (source : MedECC Special report on coastal risks, 2024). Ce phénomène est aggravé par l'affaissement des terres littorales. « AGU Advancing Earth and Space Sciences » publie une étude montrant que près de la moitié des zones côtières de basse altitude en Europe connaît une subsidence – un affaissement – supérieure à un millimètre par an en moyenne. Le phénomène s'avère de plus forte amplitude dans les zones portuaires, où la subsidence moyenne est de l'ordre de 1,5 mm/an.

Entre nous – disons-le clairement en introduction à nos réflexions et à notre déclaration – le devenir de la mer tient avant tout à nos manières de penser, d'aménager et développer nos territoires de manière coordonnée. **Car, plus sans doute que pour n'importe quel autre sujet, nous sommes ici liés « pour le meilleur ... et pour éviter le pire ». Nos interactions ne seront à la hauteur des défis qu'à travers la connaissance partagée, la connexion des stratégies, une même volonté méditerranéenne autour de projets communs.**

Les collectivités territoriales ont ce rôle majeur à jouer : faire front pour une meilleure résilience territoriale. Elles sont avec certitude les plus aptes à mener l'action collective nécessaire, au plus proche d'une société civile et de citoyens mobilisés.

La Coalition des villes littorales et régions côtières du monde, lancée lors de l'UNOC 3, sous la présidence de Christian Estrosi, maire de Nice et président de la Métropole Nice Côte d'Azur, s'impose comme un véhicule précieux de coopération. « La Voix des Méditerranéens » pourrait représenter le document fondateur de sa dimension méditerranéenne. Il constitue la synthèse d'un processus de coproduction organisé en 2024-2025 lors de quatre ateliers : un premier à Marseille sur la gestion de l'eau potable face au stress hydrique, un second à Alexandrie sur les risques littoraux liés à l'eau, un troisième à Nice sur les processus de recomposition territoriale face à la montée inexorable du niveau de la mer et un dernier, à Muğla, sur le rapport culturel entre les hommes et la Mer.

Ce processus d'intelligence collective a réuni environ 400 participants de tout le pourtour méditerranéen, élus, cadres, chercheurs, acteurs de la société civile. Un consensus s'en dégage clairement : pour prendre soin de la mer, il faut réorienter aussi – car c'est là que nous sommes les plus responsables comme les plus capables – notre action sur terre.

Comment ? En s'unissant d'emblée autour de quelques engagements fondamentaux. En les traduisant sans délai en initiatives prioritaires qui nous mobiliseront absolument !

2- Des engagements à partager avec détermination

2- DES ENGAGEMENTS À PARTAGER AVEC DÉTERMINATION

Des débats menés récemment, par-delà leurs problématiques et prismes spécifiques, trois nécessités devenues engagements émergent sans conteste.

> N'empirons pas les situations.

L'injonction pourrait apparaître d'évidence, mais cette évidence est encore loin – consciemment ou pas – de s'imposer partout et toujours. Elle sonne la fin d'un productivisme et d'un consumérisme à tout crin, pour une vision délibérément résiliente et juste du développement.

- Limitation de l'urbanisation littorale au profit d'un principe de renouvellement urbain ;
- Application des lois de protection des littoraux, intégration des espaces de risques dans les documents d'urbanisme ;
- Analyse multicritère et multiscale, spatiale et temporelle, de l'impact des nouvelles infrastructures sur le modèle des évaluations du « cycle de vie ».

> Accélérons nos transitions.

La gestion économe de nos ressources, la réduction du rythme d'élévation des températures et notre adaptation sont des éléments déterminants pour limiter les risques côtiers. La décarbonation des économies en est un des axes prioritaires. Agir pour accélérer les transitions :

- Décarbonation des ports, des industries, de la logistique, des mobilités, efficacité énergétique des bâtiments, et recours massif aux énergies renouvelables ;
- Maintien d'une équité sociale et territoriale face aux ressources, notamment sur la distribution de l'eau potable ;
- Renaturation des villes et généralisation des solutions basées sur la nature pour lutter contre la surchauffe urbaine et les risques littoraux ;
- Développement des moyens de prévention mais aussi anticipation des conséquences de la disparition des territoires immergés ou à forte récurrence d'immersion par des propositions de recomposition spatiale et d'accompagnement des populations impactées.

> Donnons un sens commun à un littoral méditerranéen du futur.

Transformons le bénéfice commun millénaire que nous avons tiré de la Méditerranée - et aujourd'hui la riposte que nous organisons ensemble face à la menace existentielle qui pèse sur elle et nous - en un pacte politique fondateur ! Notre incontournable connexion physique, sociale, économique, écologique, humaine à la Méditerranée doit reposer sur des dynamiques communes d'action et d'échange. Pas un discours globalisant et incantatoire, mais un système de valeurs dans lequel inscrire des projets communs capables de refonder le récit contemporain de notre voisinage.

- Relations plutôt que cohabitation, dans de nouveaux cadres et temps de dialogue entre les échelons institutionnels - internationaux, nationaux et locaux - les chercheurs et scientifiques, les acteurs de la société civile et les citoyens ;
- Multiplication et mise en réseau des expériences de projet de résilience à court, moyen et long terme ;
- Innovations pour de nouvelles formes de lutte contre les risques ;
- Refondation du rapport culturel des méditerranéens à la mer.

3- Premières initiatives
de coopération
internationale et inter-
collectivités pour
consolider une
politique
méditerranéenne
de résilience terre-mer

3- Premières initiatives de coopération internationale et inter-collectivités pour consolider une politique méditerranéenne de résilience terre-mer

La notion d'initiative de projet est essentielle dans cette coopération nouvelle. Elle traduit une volonté systématique de passage à l'action par-delà les consensus d'analyse, doublée d'une exigence d'ambition et de qualité, par exemple dans l'accélération, au niveau local comme méditerranéen, des apprentissages collectifs par les dynamiques de réseau et le renforcement des moyens financiers et humains de l'ingénierie.

Les contours de quatre premières initiatives de projet font d'ores-et-déjà l'objet d'un consensus des participants aux ateliers préparatoires.

INITIATIVE DE PROJET N°1

Un « Atlas des risques littoraux en Méditerranée »

Axe Mobilisation et connaissance de la Coalition des villes littorales et régions côtières du monde

› **Objectifs et attendus.** Un atlas répond à la nécessité première, unanimement reconnue, du renforcement de la connaissance commune et partagée du risque littoral méditerranéen et de son suivi temporel à plusieurs échelles spatiales adaptées. Une large part des données quantitatives et qualitatives actuellement produites, diffusées et capitalisées demeurent géographiquement ou thématiquement fragmentaires. Elles se montrent donc aussi inadaptées à la réaction urgente qu'à l'anticipation. « L'Atlas des risques littoraux en Méditerranée » cerne trois enjeux principaux : la consolidation multirisque et la territorialisation de la donnée, la diffusion pour la construction d'une culture sociale du risque partagée, la scénarisation, comme base de la décision prospective des collectivités territoriales.

Un effort considérable et inédit de connexion organisée des collectivités locales aux différents acteurs et secteurs scientifiques et universitaires de la recherche internationale, à l'échelle du bassin méditerranéen est impératif. Il doit nous faire converger dans l'approche holistique du risque naturel, intégrant les risques climatiques comme sismiques ou géophysiques. C'est à cette seule condition que pourra être objectivé le risque environnemental préalablement à des actions et politiques publiques coordonnées.

Le premier attendu de l'Atlas des risques est de proposer une méthodologie standardisée et opérationnelle commune pour une production de connaissances à l'échelle des territoires, interopérables avec d'autres bases de données, ainsi que des transferts d'expériences sur des thématiques aussi stratégiques que la scénarisation.

Un autre attendu de l'Atlas des risques est de rendre la connaissance accessible, dans tous les sens du terme, pratiquement comme intellectuellement. Ainsi, l'Atlas doit permettre d'évoluer dans les formes de diffusion de la connaissance, en rendant la donnée plus immédiatement appropriable par les décideurs territoriaux et comparable d'un territoire à l'autre. L'Atlas pourrait tirer parti de certains supports comme la cartographie interactive en source ouverte, voire d'autres plus sensibles comme la photographie ou la narration. C'est sur cette base, à fort caractère pédagogique, que les engagements politiques et citoyens pourront se formaliser en toute transparence et responsabilité.

Au-delà de l'intérêt de mettre en place ces séries d'observation dynamiques, l'Atlas est attendu dans l'exercice de scénarisation à différents horizons temporels, de court, moyen et long terme, pour une aide à la décision des acteurs politiques et autres acteurs littoraux. Il s'agit, dans cette même perspective, d'être en mesure de créer des lieux de connexion entre la connaissance et l'action et de faire en sorte que l'une guide intelligemment l'autre, toujours dans une démarche de dialogue.

> Premiers principes de son fonctionnement

Le coordinateur de cette initiative pourrait être le Plan Bleu, soutenu par un comité scientifique.

Le rôle du coordinateur - soutenu par des experts associés - est de définir un « cahier des charges » de production de la connaissance. Celui-ci constitue une base minimum de données interopérables en open data, proposant notamment quelques représentations cartographiques thématiques. Le format et le choix des données (ou indicateurs), sont essentiels pour assurer l'interopérabilité et l'utilisation par un grand nombre de partenaires. Leur qualité est primordiale et doit permettre un suivi à long terme, ce qui implique, par exemple, de définir des stations ou localisations assez précises où les données vont être systématiquement relevées. La connaissance ainsi produite est ensuite rendue disponible par le Plan Bleu au travers de son Observatoire.

Le coordinateur accompagnera ensuite les territoires méditerranéens dans la production de leur propre atlas et agrégera les données produites localement. Par ailleurs, le coordinateur organisera des ateliers de transfert de savoir-faire, notamment sur des exercices complexes comme la scénarisation.

Chaque territoire organisera son réseau d'acteurs techniques et décisionnels de la connaissance pour produire son atlas.

› **Résolution** – Nous affirmons la nécessité de renforcer la connaissance des risques par un Atlas des risques littoraux en Méditerranée.

- Penser dans la coopération les contours et le fonctionnement de l'Atlas ;
- Consolider la gouvernance de la connaissance aux échelles méditerranéenne et locale par la mobilisation d'écosystèmes d'acteurs scientifiques et institutionnels, dont la majorité sont déjà fournisseurs de données ;
- Faciliter le partage et l'accès à la connaissance, présentés comme absolument fondamentaux dans l'amélioration de la résilience face aux risques côtiers ;
- Territorialiser la connaissance au plus proche du terrain selon une méthode référencée qui permettra la comparaison interterritoriale ;
- Organiser localement la connexion entre la connaissance et la sensibilisation du public le plus large possible, et éclairer la prise de décision publique et privée.

INITIATIVE de PROJET N°2

Les réseaux de la résilience littorale.

Axe Mobilisation, connaissance et finance de la Coalition des villes littorales et régions côtières du monde

La Convention de Barcelone sur la protection du milieu marin de la Méditerranée est modifiée en 1995 pour intégrer le littoral dans son titre et dans son champ d'application. Le septième protocole propose la gestion intégrée des zones côtières aux États riverains de la Méditerranée afin de mieux gérer et protéger leurs côtes, en tenant compte de la protection des zones d'intérêt écologique et paysager et de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Cinq indicateurs reflètent les principaux critères de la GIZC, *intégration terre-mer ; intégration sectorielle ; gouvernance, association des citoyens ; dimension durable (prospective, suivi) ; expérience, avancement de la procédure GIZC.*

Les apports de ces démarches ont été conséquents notamment dans l'apprentissage par les territoires de la construction des gouvernances multi-acteurs, mais les évaluations soulignent un « concept flou et presque doctrinaire »² insuffisamment opérationnel.

2. La GIZC à l'épreuve du terrain : premiers enseignements d'une expérience française.
Catherine Meur-Ferec

Nous proposons une nouvelle étape de la fabrique de projets de résilience littorale par la consolidation de réseaux.

► **Objectifs et attendus.** Le mouvement de fond de décentralisation dans le pourtour méditerranéen a généralisé la notion de projet territorial. Les Villes, Métropoles et Régions littorales méditerranéennes ont conçu leur projet, souvent dans une double perspective de démocratie participative et de développement durable, en accord avec les principes posés par les organismes internationaux financeurs. La prise en compte des risques s'est affirmée soit par des règlements de planification, soit par la programmation de projets infrastructurels de protection (digues, brises lames, etc.), soit plus récemment, par de nouvelles solutions fondées sur la nature (renaturation d'espaces humides, renaturation des villes, gestion des flux marins par des apports de sédiments, etc.) ou encore par des modèles numériques de gestion des crises. Mais les territoires demeurent assez isolés et peu outillés, face à ces phénomènes existentiels qui pourraient provoquer la disparition de pans entiers de nos littoraux. Les perspectives supposent à la fois de nouvelles visions politiques dans un équilibre entre croissance et protection, stratégiques dans un assemblage de solutions qui ne peuvent plus se limiter à réduire les vulnérabilités par des « solutions grises » pour désormais intégrer de nouvelles approches entre réduction des émissions de gaz à effet de serre et adaptation au changement climatique, et tactiques pour concilier l'urgence et l'anticipation.

L'objectif de cette initiative est d'**accélérer les échanges et les transferts de ces solutions par une consolidation des réseaux de territoires**. Ces réseaux doivent permettre de concevoir ensemble une **réponse collective à des défis communs**, tout **en adaptant les solutions à leurs spécificités locales**.

► **Premiers principes de son fonctionnement**

Cette initiative propose d'animer trois types de réseaux³ destinés aux collectivités territoriales de tout le pourtour méditerranéen, désireuses d'échanger des idées et de produire des politiques littorales résilientes avec l'aide de leurs pairs, des acteurs locaux et des experts méditerranéens.

- **Les réseaux stratégiques du projet littoral**, l'objectif est de produire des stratégies intégrées et plans d'actions de la résilience littorale dans une coopération entre plusieurs collectivités territoriales ;
- **Les réseaux de transfert d'expériences**, à partir d'un repérage-analyse-labellisation de stratégies/actions évaluées comme bonnes pratiques ;
- **Les réseaux d'innovation**, l'objectif étant de concevoir des innovations communes territorialisées, en appréhendant toutes les dimensions politiques, techniques, financières.

3. Les réseaux résiliences s'inspirent des réseaux URBACT.

Cette orientation doit s'appuyer sur des éléments de méthode :

- La coopération des acteurs locaux amplifiée par la coopération méditerranéenne ;
- L'apprentissage par l'action grâce au travail entre pairs ;
- Des outils mutualisés mis à disposition des territoires.

Le portage politique de cette initiative pourrait être assumé par la Coalition des villes littorales et régions côtières du monde, dans un sous-groupe méditerranéen, en éventuelle association avec la CIM-CRPM. Des opérateurs de coopération, à l'instar d'AVITEM et de Medcités et du réseau européen du Conservatoire du littoral, pourraient assumer (idéalement en association) toute la partie technique, à savoir :

- La gestion des appels à projets auprès des collectivités territoriales pour chacun des réseaux (lancement, sélection, communication, gestion d'un site internet, etc.) ;
- L'accompagnement des projets dans chacun des réseaux et l'animation des réseaux ;
- La construction d'outils mutualisés comme un guide méthodologique qui regroupe un ensemble de conseils, méthodes, explications, modèles pour accompagner les collectivités territoriales dans la conception et la mise en œuvre des projets de résilience littorale, ou encore un centre de connaissances qui rassemble données, expériences, analyses sur la thématique de la résilience.

Le cofinancement de cette initiative est à stabiliser. L'Union européenne a un rôle essentiel à y jouer. **Les réseaux de la résilience littorale pourraient faire l'objet d'une extension du réseau Urbact à l'échelle méditerranéenne.**

> Résolution - Nous affirmons la nécessité de renforcer les réseaux de collectivités territoriales méditerranéennes pour accélérer la fabrique de projets de résilience littorale.

- Concevoir dans la coopération et dans les futurs projets de résilience dans un travail entre pairs ;
- Accélérer la mutation de l'action territoriale par le transfert d'expériences ;
- Tester collectivement des innovations de résilience ;
- Consolider la gouvernance participative et coopérative des projets aux échelles locale et méditerranéenne ;
- Faciliter le partage et l'accès à la connaissance par des outils communs mutualisés : guide à l'action et centre de connaissances.

INITIATIVE de PROJET N°3

Biennale culturelle et de design de la Méditerranée

Axe Mobilisation et connaissance de la Coalition des villes littorales et régions côtières du monde

Nos modes de développement ont induit une certaine maltraitance de notre environnement, terre et mer, et accéléré à une vitesse inégalée un changement climatique aujourd'hui bien documenté. Au-delà des solutions techniques, notre résilience littorale va dépendre de notre rapport culturel et de la qualité du dialogue que les Méditerranéens entretiendront avec leur mer. Serons-nous en capacité de nous réintégrer pleinement comme un élément d'un système du vivant complexe et en danger. Aurons-nous l'ambition de construire une éthique relationnelle féconde et un rapport de réciprocité entre nous, Méditerranéens, et notre mer pour que celle-ci retrouve sa place dans le processus de civilisation ?

› **Objectifs et attendus.** La culture et la création artistique, le design, ont un rôle éminent à jouer. Depuis les années 2010, le concept de l'anthropocène est devenu central dans les réflexions artistiques avec une réelle prise de conscience de l'interconnexion entre toutes les formes de vie, notamment les écosystèmes marins et terrestres, une question rapidement intégrée dans les créations. De la même façon, les acteurs culturels de la diffusion et de la médiation avec le public, souvent portées par les collectivités territoriales, participent largement à ce travail de conscientisation des citoyens. L'évolution vers un art exigeant, en résonance avec les urgences socioenvironnementales est déjà à l'œuvre. Les artistes et acteurs culturels sont désormais des lanceurs d'alerte et des producteurs de nouveaux récits sensibles.

Dans cette perspective d'un nouveau rapport à la mer, la culture pourrait répondre à trois types d'enjeux :

- La sensibilisation et la connaissance des risques littoraux par notamment la culture scientifique, pour faire ensemble ;
- La recherche et la valorisation des savoir-faire locaux, parfois ancestraux, pour concevoir les chemins de la résilience et faire mieux ensemble ;
- La refondation d'une nouvelle culture, de nouveaux imaginaires, de nouvelles créations artistiques et de design, de nouveaux récits moins ethnocentrés, pour donner corps à de nouvelles postures plus respectueuses, plus sobres, en fait pour faire autrement ensemble !

Afin de renforcer cette ambition d'un rapport culturel méditerranéen à la mer, cette initiative propose un évènement culturel méditerranéen en réseau. Une biennale culturelle et de design de la Méditerranée, qui réponde aux trois enjeux précités. Un évènement culturel d'une semaine, qui rassemble tous les pays méditerranéens et développe autour de leur lien commun à la mer.

› Premiers principes de fonctionnement

La biennale culturelle de la Méditerranée engage l'ensemble des territoires volontaires du pourtour méditerranéen, potentiellement représentés par différents niveaux d'acteurs : une collectivité territoriale, des associations culturelles, environnementales ou scientifiques, des écoles, un collectif d'artistes. Elle se fonde sur trois axes de programmation : la culture scientifique, la culture des savoir-faire traditionnels méditerranéens, la refondation d'une culture contemporaine. Il s'agit moins d'un évènement nouveau qu'une coordination d'évènementiel déjà programmés localement et qui, grâce à une meilleure connexion, pourraient prendre une nouvelle dimension. **Les capitales méditerranéennes de la culture et du dialogue** sont les acteurs privilégiés de cette manifestation. La biennale est conçue comme un processus incrémental qui peut débiter avec quelques territoires porteurs d'un Manifeste des territoires de Culture et d'Écologie⁴, pour ensuite s'amplifier par l'extension à d'autres territoires et des actions intégrées à l'échelle méditerranéenne.

Elle pourrait être programmée la dernière semaine de septembre, une façon de prolonger la saison estivale.

Cette initiative propose cinq types d'actions :

- La diffusion pour adhésion d'un **Manifeste des territoires de Culture et d'Écologie** porté par le projet de coopération décentralisée « territoires cultivés » ;
- La **Biennale culturelle et de design de la Méditerranée**, un évènement culturel en réseau qui assemble tous les territoires méditerranéens autour de leur relation à la mer. Une semaine construite autour de valeurs communes : nos patrimoines matériels et immatériels, un rapport attentif à la mer entre préservation et projection vers des paysages méditerranéens contemporains ;

4. Le projet de coopération décentralisée Territoires Cultivés, coordonné par l'AVITEM, vise à constituer un réseau de territoires méditerranéens engagés dans une réflexion croisée entre transition écologique, aménagement du territoire et culture. Il s'articule autour de cinq axes principaux : les identités culturelles méditerranéennes et leur lien au paysage ; la culture comme connecteur territorial, du local à l'échelle méditerranéenne ; la place du vivant dans la culture ; le rôle de la culture dans la lutte contre le changement climatique et la résilience ; enfin, la gouvernance culturelle multi-acteurs comme levier de durabilité pour le secteur.

- **Le repérage, la mobilisation et l'échange entre actifs** dans les domaines culturels, de l'environnement et des territoires pour une action collective en dehors des schémas classiques en silos de fonctionnement ;
- **L'organisation de résidences d'artistes**, une à deux par pays, autour du thème de l'alerte face aux risques ;
- A terme, **la création de chemins culturels méditerranéens** comme, à titre d'exemple, un chemin du littoral, un chemin du patrimoine à des échelles méditerranéennes ponctués d'événementiels de mise en valeur.

Une **coordination du projet** pourrait être portée par un collectif à construire en coordination avec le réseau des instituts culturels. La coordination lance l'appel à initiatives et anime une stratégie commune de communication (récit commun, outils de diffusion média, etc.).

Chaque territoire a en charge l'organisation de sa biennale locale et s'engage à participer à la communication globale. Un groupement d'experts pourrait évaluer la démarche-processus et contribuer au narratif de cette ambition culturelle.

Cette initiative doit être très frugale en moyens humains et financiers. L'essentiel de l'action, c'est-à-dire les manifestations locales, sont déjà organisées et financées.

➤ **Résolution - Nous nous engageons dans le lancement d'une biennale culturelle de la Méditerranée.**

- Construire la coopération entre les territoires méditerranéens pour une manifestation culturelle en réseau ;
- Porter des valeurs d'un rapport fécond entre terre et mer inscrites dans un Manifeste de territoires méditerranéens de Culture et d'Écologie ;
- Créer les conditions de nouvelles créations artistiques relevant de la thématique terre-mer, en organisant dans résidences artistiques ;
- A terme, changer d'échelle pour la création de chemins culturels méditerranéens.

INITIATIVE de PROJET N°4

Un ERASMUS méditerranéen pour la mobilité professionnelle

Axe Élévation des compétences de la Coalition des villes littorales et régions côtières du monde

La mobilité professionnelle en Méditerranée est un enjeu essentiel. Par-delà nos diversités, nous devons faire face à de nombreux défis communs. Grâce à nos diversités, l'ensemble des territoires méditerranéens partagent des savoir-faire dans le rapport terre-mer, dans la résilience face aux risques. Le sud de la Méditerranée a depuis longtemps une expérience de gestion de l'eau, notamment du stress hydrique, il a été depuis l'antiquité confronté à la perte de territoires engloutis sous la mer. La mobilité professionnelle peut donc se concevoir dans un rapport de réciprocité !

› **Objectifs et attendus.** Cette initiative de projet vise à faciliter la mobilité à l'international des cadres des collectivités territoriales méditerranéennes dans le cadre de la formation continue. Un premier objectif est de promouvoir l'apprentissage et l'échange dans un contexte interculturel. La connaissance des cadres juridiques, des modes de gouvernance, des stratégies et solutions techniques sont les principaux axes d'élévation des compétences. Ainsi une petite promotion de 10 à 20 cadres annuellement pourrait bénéficier de ce système d'immersion avec une durée du séjour assez courte, estimée en mois. Le second objectif est de constituer un réseau de collectivités territoriales accueillantes qui puissent mutualiser les apports d'une telle démarche.

› **Premiers principes de son fonctionnement.**

Cet Erasmus méditerranéen, outil de formation des adultes, s'adresse plus particulièrement aux professionnels des collectivités territoriales littorales qui travaillent autour de ces enjeux : planification stratégique, résilience face aux risques, nouvelles économies bleues.

La Coalition des villes littorales et régions côtières du monde peut-être le porteur du projet.

Un coordinateur technique du projet est à désigner par voie de marché. Ses missions sont de plusieurs ordres : recherche de financements croisés, labellisation d'un réseau d'opérateurs méditerranéens en charge d'organiser l'accueil et le suivi du séjour professionnel dans des collectivités locales d'accueil, sélection des promotions annuelles, évaluation globale du dispositif, communication et mise en réseau des professionnels.

> **Résolution – Nous nous engageons dans le lancement d'un ERASMUS méditerranéen.**

- Construire la coopération entre les collectivités territoriales méditerranéennes, d'envoi et d'accueil de professionnels pour une mobilité professionnelle ;
- Créer les conditions d'échanges et d'élévation des compétences des cadres territoriaux ;
- A terme, créer un réseau de professionnels méditerranéens spécialistes des questions de résilience littorale.

En conclusion, la déclaration « La Voix des Méditerranéens » a été conçue dans une démarche participative d'échelle modeste encore. Elle se pose comme le simple point de départ d'un processus actif de coopération méditerranéenne d'une tout autre ampleur.

Les initiatives de projet, en tant qu'orientations ou propositions, sont destinées à être mises en débat et précisées avant de prétendre à une adhésion plus large et à un engagement des collectivités territoriales concernées. Elles constituent à cet égard une des feuilles de route de la Coalition des villes littorales et régions côtières du monde dans la dimension méditerranéenne.

De l'initiative de projet au projet, un important travail opérationnel reste donc à mener, sa première étape étant l'interpellation des institutions internationales au premier rang desquelles la Commission européenne, représentée notamment par la nouvelle Commissaire européenne à la Méditerranée, ou en perspective, la macrorégion euro-méditerranéenne. Cette interpellation ne prendra toutefois véritablement son sens que si la « Voix des Méditerranéens » grandit, c'est-à-dire que de très nombreuses voix de Méditerranéens, celles des collectivités territoriales notamment, s'y joignent. La troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC 3) de Nice en représente une toute première opportunité.

AViTeM

Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Liberté
Égalité
Fraternité

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR



VILLE DE NICE

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



ONU 
programme pour
l'environnement



Plan d'action pour
la Méditerranée
Convention de
Barcelone


Plan
Bleu

 Conservatoire du
littoral



Déployer la recherche
Partager la science
Transformer l'avenir

MedEC 
Mediterranean Experts on Climate
and environmental Change



CPMR
INTERMEDITERRANEAN
COMMISSION

 UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR


BIBLIOTHECA ALEXANDRINA
مكتبة الإسكندرية

 AUA
AGENCE
d'URBANISME
AZURÉENNE

BR

BARCELONA REGIONAL
URBAN
DEVELOPMENT
AGENCY


MedCités
MedCities


Syndicat Mixte
du Bassin de Thau



mé
li
med
métropoles
du littoral
méditerranéen,
enjeux climatiques et
solutions de résilience

 IME

Institut Méditerranéen de l'Eau



programme
Solidarité-Eau

AViTeM

Agence des Villes et Territoires
Méditerranéens Durables

avitem.fr

